

Événement

4^e Forum de la création d'entreprise

Le 4^e Forum de la création d'entreprise de Saint-Quentin-en-Yvelines s'est tenu le 28 mai, de 9 h 30 à 17 h 30, au Théâtre. Une journée clôturée par la remise des prix du Concours de la création et du développement de la jeune entreprise.

Structures d'accompagnement à la création d'entreprise, organismes de financement, experts-comptables, avocats, administrations, réseaux d'entreprises... Une trentaine d'exposants étaient là pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser les porteurs de projet avant de créer ou de reprendre une entreprise. Organisé pour la première fois au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, le 4^e Forum de la création d'entreprise de l'agglomération s'articulait également autour d'ateliers pratiques, pour approfondir certains sujets en petits groupes et avec un expert. Au programme, des thématiques concrètes : « comment trouver les bons financements », « entreprendre dans l'économie solidaire », « préparer son projet de reprise », « comment séduire les business angels », « quelle



forme juridique choisir », « témoignages et expériences de jeunes créateurs ».

Cette journée a été clôturée, au cinéma UGC SQY Ouest, par la remise des prix du Concours de la création et du développement de la jeune entreprise de Saint-Quentin-en-Yvelines (*lire l'encadré*).

De nombreux partenaires

Les exposants présents au Forum :

Medef Yvelines, CGPME 78, Plateforme RH, Créactives, Promopole, Yvelines Actives, Crédit agricole, BGE Yvelines, Aface, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Assurance maladie, Urssaf, Pôle emploi, UVSQ, Inpi, EBP, Centre d'affaires Parc Lumière, Facilitim, experts-comptables et avocats partenaires de la Maison de l'entreprise, Société générale, Adie, Banque populaire Val de France, Initiative SQY, CRA.

Les partenaires du Concours :

Société générale, Banque populaire Val de France, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, CIC, Codic, EDF, DBF Audit, Malakoff-Médéric, Hammerson, UGC, KPMG, Medef Yvelines, CGPME 78, Promopole, BGE Yvelines, EBP, Cité des métiers, TV Fil 78, Radio Sensations.

Les lauréats du concours



Le Concours de la création et du développement de la jeune entreprise de Saint-Quentin-en-Yvelines a vécu son dénouement le 28 mai dernier. Organisé par la Maison de l'Entreprise et vingt de ses partenaires, ce concours a pour but de récompenser les personnes ayant un projet de création d'entreprise, les jeunes entreprises et les repreneurs d'entreprises, qui contribuent au dynamisme économique et à la création d'emplois sur le territoire.

Les sept lauréats récompensés cette année sont :

- dans la catégorie « porteur de projet » :
 - Stationair (conception et fabrication de drones) ;
 - Les Artistes en herbe (microcrèche) ;
 - Snack&Co (repas servi par automate).
- dans la catégorie « jeune entreprise » :
 - Keski (création et édition de jeux pédagogiques) ;
 - Centimeo (distribution automatique de chewing-gums) ;
 - Echoes Technologies (plateforme d'alerte en ligne) ;
 - Simulang (édition de services linguistiques).